

9: Culture

- 2: COMMÉMORATIONS
- 3: ÉTAT- CIVIL
- 4 - 5: VIE ASSOCIATIVE
- 6 - 7: ENVIRONNEMENT
- 8: CULTURE
- 10 - 11: VIVRE ENSEMBLE
- 13: PROJETS
- 14: BUDGET
- 15: VIE DE LA COMMUNE
- 16: INTERVIEW - VOEUX

12: Projets

EDITO

Nous engager dans une action, c'est faire un choix fondamental qui va donner un sens à notre vie.

L'engagement touche à tous les aspects de l'existence. Il peut être citoyen, politique, professionnel, sociétal, sportif, caritatif, culturel... Il n'est pas un acte anodin. Librement choisi, il résulte d'une volonté de donner de son temps, de mettre ses connaissances et son expérience au service d'autrui et d'une envie profonde d'améliorer le monde dans divers domaines (santé, éducation, vie sociale, gestion des collectivités...). Il exige une implication et un sens des responsabilités élevés et la personne qui s'engage est liée par un contrat moral. Ses motifs sont désintéressés.

L'engagement a donc besoin de gens réalistes, réfléchis, courageux et endurants. Il s'inscrit dans la durée et seules des circonstances impérieuses et imprévisibles peuvent justifier d'y mettre fin.

Ne sont pas dignes de confiance ceux que leur immaturité voire leur irresponsabilité pousse à un abandon capricieux au premier obstacle rencontré.

L'engagement reste l'un des piliers essentiels de la vie publique. Sans lui, notre qualité de vie serait bien inférieure à celle que nous connaissons.

Les fêtes de fin d'année nous ont permis d'échapper durant quelques jours aux difficultés du quotidien. Ces moments privilégiés de partage et d'écoute seront l'occasion d'envisager de nouvelles résolutions pour l'année à venir. La solidarité doit être au cœur de ces fêtes. J'ai une pensée particulière pour les personnes touchées par la maladie, la précarité et l'isolement.

A tous ceux qui se sont engagés: présidents d'associations, éducateurs sportifs, élus, bénévoles et aidants anonymes, à tous ceux qui s'investissent au quotidien pour rendre l'existence des autres plus belle, je tiens à exprimer ma profonde gratitude et je forme des vœux pour qu'à l'avenir nous soyons encore plus nombreux à nous engager pour le bonheur de tous à Saint-Jean de Verges.

Votre Dévouée Monique Laye



COMMÉMORATION

11 Novembre à Saint-Jean-de- Verges



**HOMMAGE ET
DÉPÔT DE GERBE**

**« DÉJÀ LA PIERRE PENSE OÙ VOTRE NOM S'INSCRIT
DÉJÀ VOUS N'ÊTES PLUS QU'UN MOT D'OR SUR NOS PLACES
DÉJÀ LE SOUVENIR DE VOS AMOURS S'EFFACE
DÉJÀ VOUS N'ÊTES PLUS QUE POUR AVOIR PÉRI »**

C'est ainsi que le poète Louis Aragon évoquait le tragique destin des combattants, ces « fiancés de la terre et promis des douleurs » qui montaient au front pour défendre la France contre l'envahisseur.

En 14-18, près d'un million quatre cent mille d'entre eux devaient tomber dans ces champs de l'horreur devenus champs d'honneur par leur courage et leur sacrifice. Plus de quatre millions y furent blessés. Le temps qui efface les souvenirs ne doit pas nous faire oublier leurs souffrances endurées dans de terrifiants combats sous les obus, les gaz d'un ennemi invisible, des mois durant dans la boue et le froid, terrés dans des tranchées qui allaient devenir des tombeaux.

Notre devoir est de manifester à ceux qui sont tombés pour notre liberté notre reconnaissance et de transmettre leur histoire aux générations suivantes.

Conscients de l'importance de ce devoir, une soixantaine de personnes dont certaines étaient venues avec leurs enfants ont bravé les intempéries ce 11 novembre 2021 pour se grouper, sous une pluie battante, devant le monument aux morts de notre village autour des représentants de la municipalité, des porte-drapeaux, du responsable de la gendarmerie de Varilhes et, cette année, d'une délégation du 1er RCP de Pamiers. Au pied du monument, Madame le Maire et ses adjoints ont déposé une gerbe et les enfants présents des bouquets de fleurs. Il a été ensuite procédé à la lecture du communiqué du secrétaire d'état. Puis les militaires du 1er RCP ont effectué la présentation des armes qui a été suivie de la sonnerie aux morts. Après la minute de silence, Madame le Maire appela le nom de chacun des habitants de la commune tombés au combat auquel fit écho la voix des enfants répondant « mort pour la France ».

Les rescapés, ayant connu l'enfer, souhaitaient que leur « grande guerre » fût « la der des ders ». Leur message était clair : plus jamais de guerre ! Il nous faut transmettre à nos enfants leur héritage : l'amour de la paix et de la liberté, deux valeurs essentielles.

Hélas ! Le vœu des soldats de 14-18 ne fut pas exaucé. Vingt ans après, une seconde offensive d'une violence sans précédent dans l'histoire de l'humanité ébranla le monde entier, bafouant les accords internationaux et les droits de l'Homme. Aucun autre conflit ne fut comparable aux crimes perpétrés par la barbarie inouïe des nazis, machiavéliques inventeurs de la mort industrielle dans leurs camps d'extermination et d'une honteuse exploitation commerciale des corps de leurs victimes.

Furent aussi commémorés lors de cette cérémonie les combattants de 39-45 de Saint Jean de Verges ainsi que les trois militaires Français du 1er RCP de Pamiers qui ont péri au Mali ou en Afghanistan en 2020 et 2021.

Tous, à l'unisson, partageaient les mêmes valeurs et ont donné leur vie en défendant la liberté. Un hommage fut rendu à Hubert Germain, ultime Compagnon de la Libération, décédé le 12 octobre 2021.

La Marseillaise a clôturé cette célébration. Nous tenons à remercier pour leur présence les autorités militaires représentées par le responsable de la Gendarmerie, le piquet d'honneur du 1er RCP de Pamiers et, pour leur participation au succès de cette journée du souvenir, M et Mme Leca qui ont offert des fleurs ainsi que Mme Maurat qui a composé les bouquets des enfants.

ÉTAT-CIVIL

Naissances et décès dans notre commune

Naissances

- 13 juillet 2021 Aubin GAMBA
- 21 juillet 2021 Enzo RUMEAU
- 25 septembre 2021 Charly ZINGG
- 17 décembre 2021 Eleanore MAURY

Décès

- 30 juin 2021 Valérie ISABEL
- 29 juillet 2021 Geneviève ROUANET veuve SUBRA
- 13 septembre 2021 Colette LARTIGUE épouse FRON-ORTIN
- 10 décembre 2021 Yvonne LE BONHOM veuve MORANDEIRA

Mariages

- 03 juillet 2021 Jérémie DA CUNHA / Cindy FERRIE
- 04 septembre 2021 Jean-Philippe MAIZ / Florence CHOTIN
- 24 septembre 2021 Keavin RUEN / Pamela MARTINEZ
- 20 novembre 2021 Filipe da CUNHA MATOS / Maryline FÜNFFROCK

Guide d'accueil nouveaux habitants.

La commission "communication" travaille en ce moment sur un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants dans la commune, en effet il semble aujourd'hui important de pouvoir accueillir les nouveaux habitants dans les meilleures conditions. Ce livret présentera les services disponibles sur la commune ainsi que les différents professionnels qui exercent à Saint-Jean De Verges et la liste des numéros utiles et d'urgence sera rappelée dans ce guide ainsi que les bons réflexes à adopter.

Une première distribution sera assurée auprès de tous les habitants dès que le guide sera édité.



Extrait visuel du livret

« Vous avez deux mains: une pour vous aider, une pour aider les autres »

Entente sportive

Licenciés

Le club compte 59 adhérents dont 48 licenciés et 11 cotisants. Malgré la pandémie nous avons pu nous retrouver les après-midi au terrain de pétanque.

Les concours ont débuté le samedi après-midi au mois de juin puis le vendredi soir avec une moyenne de 32 joueurs.

Les entraînements ont eu lieu les mardis soir.

Concours officiels

Malgré quelques contraintes les concours de juillet et août ont été maintenus.

Dimanche 18 juillet 38 doublettes se sont rencontrées.

Dimanche 22 Août le matin, tête à tête 30 participants. L'après midi 36 doublettes

Deux équipes de vétérans ont participé au championnat des clubs 2ème division; les deux équipes ont perdu en quart de finale.

Autres participations :

- Deux équipes en championnat des clubs open
- Une équipe féminine en championnat des clubs qui a perdu en quart de finale .
- Une équipe en coupe de France .

Plusieurs licenciés participent aux divers championnats départementaux (TT-D-T).

Le bureau félicite tout le monde pour ces bons résultats.

Fête du club

Après une saison 2020 inexistante la fête du club a eu lieu le 14 juillet comme chaque année

Le concours de l'après-midi a réuni 40 joueurs. Le challenge a été remporté par BICHEYRE

Guillaume. L'apéritif dînatoire a été apprécié par les 60 convives.



Projet pour 2022

Une nouveauté : un concours féminin aura lieu le 22 mai en 4 parties à 14h30.

Concours de Pentecôte : le lundi 6 juin à 9h plus complémentaire et gratuit

Concours du 17 juillet réservé à la

promotion en 4 parties à 14h30.

Concours du 21 août en tête en tête le matin à 9h en 4 parties.

Doublettes l'après-midi 14h30 en 4 parties.

Comme à l'accoutumée la fête du club aura lieu le 14 juillet.

Nous accueillons un nouveau membre au conseil d'administration Mr SIRE Robert .

Le bureau remercie les bénévoles qui ont participé au nettoyage et traçage du terrain ainsi que la commune pour son soutien.

Le Bureau

Club de l'Amitié

Après une longue période d'interruption des activités due au covid, le club de l'amitié s'est réjoui d'avoir pu réunir à nouveau ses adhérents dans le respect des gestes barrières :

- Le jeudi avec les après-midi récréatives suivies d'un goûter.

Le repas de fin d'année prisé de tous a été un moment de retrouvailles très agréable et plein d'amitié. La joie de se remettre enfin à table autour d'un bon repas était très forte. Le prochain rendez-vous sera l'assemblée générale.

Monsieur Michel Moreau se propose de nous présenter une rétrospective en photos et petits films des activités du club avant le covid.

Le club de l'Amitié vous souhaite ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année.



VIE ASSOCIATIVE

ASC St Jean de Verges

Saison 2021-2022, reprise des activités pour l'ASC St Jean de Verges.

La Section Loisir Créatif qui avait dut arrêter totalement ses activités la saison dernière en raison du COVID a pu reprendre ses réunions de travail et moments conviviaux.

Les effectifs sont inchangés et une exposition des œuvres réalisées est en préparation.

Organisation en partenariat avec la Mairie du 10ème concert de Juan José MEDINA en l'église de Saint Jean de Verges. Eglise comble, public ravi. Un agréable moment convivial. Mr Médina y a interprété Ave Maria en l'honneur de la maman de Mme LAYE. Il a également remis un bouquet à la doyenne de Saint Jean de Verges à la fin de son récital.

La section Natation a fait une saison 2020-2021 en pointillé pour les mêmes raisons. Malgré tout, les enfants ont pu perfectionner leurs niveaux de nages et ont découvert les piscines extérieures de Pamiers et Varilhes (les bassins extérieurs ayant pu réouvrir plus tôt que le bassin couvert de Foix).

Nous avons également diplômé un nouveau BNSSA parmi les nageurs et un nouveau Maître-Nageur parmi les encadrants bénévoles.

Du renouveau pour cette nouvelle saison :

- Nouvel entraîneur : Marcel FOURCADE
- Participation au VITALSPORT organisé par le magasin DECATHLON,
- Participation à la Rentrée des Association de la ville de Foix,
- Reprise anticipée des entraînements à la Piscine Extérieure de Varilhes,
- Création de 2 créneaux de préparation physique pour les groupes compétitions en amont des entraînements de natation des mardi et jeudi soir. La Mairie de Foix et l'Ecole Marie Carol nous ayant donné l'accès au préau de l'Ecole.
- 2 encadrants en formation Brevet Fédéral Niveau 2 (à Saint Jean de Verges avec le CD09 Natation et l'ERFAN Occitanie)
- 1 nageur supplémentaire décroche son BNSSA, Emilie RIVIERE

Les compétitions et rencontres sportives ont également repris :

- Départemental de Pamiers le 31 Octobre,
- Meeting National de Toulouse le 19, 20 et 21 Novembre,
- Jeux Aquatiques et Challenge Avenir à Mirepoix le 27 Novembre,
- Départemental d'hiver de Saverdun le 19 Décembre.

En lien avec le COVID et les mesures sanitaires les effectifs (encadrants nageurs) sont en baisse d'environ 15%.



L'Entente Varilhes/Saint-Jean-de-Verges

L'association a pour but de faire découvrir le football aux enfants.

L'école de foot accueille les enfants à partir de 5 ans jusqu'à 11 ans.

Ensuite l'Entente Varilhes/Saint-Jean-de-Verges a rejoint le PBA (Pays Basse Ariège) qui regroupe les club de Rieux/St Jean du Falga et Varilhes pour les enfants de 12 à 17 ans. Les 15 ans et 17 ans évoluent dans le championnat de Haute Garonne

Nous avons aussi deux équipes seniors qui jouent dans le championnat départemental.





Une mésange sur son nichoir

ENVIRONNEMENT

Les oiseaux ont besoin de nous en hiver :

En hiver, tous les oiseaux ne migrent pas. Si l'hirondelle et la cigogne quittent le pays, ceux qui restent rencontrent quelques difficultés à se nourrir. Durant cette période, il est tout à fait possible de les y aider. Explications.

L'hiver est une saison rude pour les oiseaux. Leur offrir de la nourriture est donc un bon moyen de les aider. Attention cependant à respecter quelques précautions, car certaines habitudes peuvent être dangereuses.

Pourquoi nourrir les oiseaux durant l'hiver ?

Les oiseaux sont des animaux autonomes, qui se nourrissent principalement d'insectes, de graines, de larves, de fruits, etc. Mais durant la période hivernale, ces volatiles qui ne craignent pas le froid redoutent le manque de nourriture.

Les courtes journées réduisent leurs temps de recherche de nourriture. Le gel et la neige les empêchent d'atteindre le sol ou l'eau, ce qui entraîne des difficultés à trouver les bates, vers ou insectes nécessaires à leur alimentation...

Quand nourrir les oiseaux ?

Il est conseillé de ne pas nourrir les oiseaux trop tôt pendant l'hiver. Pour installer les mangeoires, nichoirs et autres boules de graisse, il vaut mieux attendre les premières gelées, lorsque la nourriture devient naturellement difficile d'accès.

La période favorable va donc dépendre de la région dans laquelle vous habitez. Pour les régions du nord de la France, la distribution pourra débuter vers mi octobre. Pour les régions du sud, il est conseillé d'attendre début novembre, en raison des températures plus clémentes.

Que donner à manger aux oiseaux ?

Les oiseaux ont besoin d'une alimentation riche en hiver.

En hiver, les oiseaux brûlent un grand nombre de calories pour maintenir leur température corporelle. Ils ont donc besoin d'une alimentation riche.

- les graines : de tournesol, le blé concassé, le millet, l'avoine, le chènevis (chanvre), le maïs concassé...
- les cacahuètes : décortiquées ou en coques
- les fruits secs : noisettes, noix, amandes décortiquées ou concassées
- les fruits : pommes, poires
- la graisse : végétale ou margarine en bloc ou colonnes, à base d'huile de colza

Attention, toutes les graines énoncées dans la liste ne doivent être ni grillées, ni salées.

Attention aux aliments interdits

Même si bon nombre d'oiseaux sont omnivores (corbeau, pigeon, pic-vert, rouge-gorge, etc.), il ne faut pas leur donner n'importe quoi. Certains aliments peuvent être toxiques. Il faudra donc être vigilant.

Il ne faut pas leur donner :

- les restes de nos repas.
- les noyaux ou les pépins : ils contiennent du cyanure toxique voire mortel pour les oiseaux.
- le pain sec, biscottes ou restes de pâtisserie : ils entraînent des gonflements et provoquent des troubles digestifs
- le lait : entraîne des troubles digestifs potentiellement mortels.
- le chocolat : c'est un alcaloïde responsable de troubles digestifs, cardiaques et nerveux.
- le miel : contient des bactéries responsables du botulisme (affection neurologique).
- la pomme de terre crue : contient un alcaloïde toxique qui est responsable de troubles digestifs.

Où installer la nourriture ?

Afin d'éviter toute mauvaise rencontre (chat, chien, renard et autres prédateurs), il est recommandé d'installer la nourriture en hauteur.

Le mieux est d'installer des mangeoires, nichoirs à oiseaux ou des boules de graisse sur des arbres et dans des endroits dégagés pour que les oiseaux ne soient pas attaqués par surprise. Si possible, fixez la nourriture solidement, dans un endroit où elle sera protégée du vent et ne risquera pas de prendre l'eau.

Il ne faut jamais mettre de la nourriture en trop grande quantité, elle pourrait s'humidifier et pourrir. De plus, il est important de nettoyer régulièrement les mangeoires pour éviter les risques de contamination et d'épidémie.

Quand arrêter de donner à manger aux oiseaux ?

Il est recommandé d'arrêter de nourrir les oiseaux une fois les périodes de grand froid terminées. Cette transition leur permettra de reprendre leurs habitudes de chasse alimentaire jusqu'à l'arrivée du printemps.

En effet, une fois le printemps de retour, les oiseaux commencent la construction des nids pour pondre leurs œufs. Il est alors important qu'il ne dépende plus d'un lieu de nourrissage car la nourriture que nous leur apportons peut être fatale aux oisillons.



Moineau

.....

« L'hiver est une saison rude pour les oiseaux. Leur offrir de la nourriture est donc un bon moyen de les aider. Attention cependant à respecter quelques précautions. »

La culture à Saint-Jean de Verges

MÉDIATHÈQUE

La médiathèque est en réseau avec 12 autres de l'agglomération de Foix-Varilhes.

Nous comptons environ 150 adhérents et nous recevons les enfants des écoles du regroupement pédagogique intercommunal de la maternelle et primaire.

Les livres peuvent être empruntés et rendus dans tous les sites du réseau.

Nous avons un grand choix de romans, de bandes dessinées, d'albums pour enfants, de D.V.D. et C.D. ainsi que des documentaires jeunesse et adultes.

La médiathèque est ouverte les :

- Lundi de 16h à 18h
- Mercredi de 14h30 à 17h
- Vendredi de 16h00 à 18h

Une équipe de bénévoles vous accueillera avec plaisir lors des permanences.

20 21

Récital de Noël de Juan José Medina

Dimanche 12 décembre a eu lieu dans notre église un concert de Noël interprété par Juan José Medina, ténor et citoyen d'honneur de notre village.

Juan José nous a fait l'amitié de nous proposer ce concert, entre deux représentations dans les célèbres opéras parisiens, dont il est actuellement sociétaire.

Devant plus de 80 personnes, M. Medina a interprété plusieurs chants lyriques. Il a dédié son premier chant, l'Ave Maria de Caccini, à la mémoire d'Yvonne Morandeira, ancienne conseillère municipale et commerçante de notre village, mère de Madame Laye.

Pour la première fois de sa carrière, spécialement pour nous, M. Medina a également inscrit dans son récital un chant très connu, chanté dans l'opéra Turandot de Giacomo Puccini, le Nessun Dorma, dont l'un des plus célèbres interprètes fut le grand Luciano Pavarotti.

A la fin du concert, Juan José a remis par courtoisie son traditionnel bouquet de fleurs à la doyenne de notre village, madame Maria Egea.

Un vin d'honneur a conclu ce beau moment dans la salle du conseil municipal de la Mairie, où il a été notamment rappelé la magnifique acoustique de notre église pour ce type de représentation.

La municipalité remercie d'ailleurs l'ASC Saint-Jean-de-Verges pour la qualité de l'organisation et de la réception proposée à Juan José Medina.

Tout comme lui, nous espérons revoir M. Medina l'année prochaine pour un nouveau récital.

.....
« Pour la première fois de sa carrière, spécialement pour nous, M. Medina a également inscrit dans son récital un chant très connu dans l'opéra Turandot de Giacomo Puccini »



Juan José Médina

TRAVAUX ET PROJETS

Nous travaillons pour notre commune, de nombreux travaux sont terminés et nos projets avancent

Les travaux effectués dans la commune :

Le curage des fossés, passage de l'épaveuse.

Refection du toit des vestiaires du stade et remplacement du chauffe-eau, en raison de sa vétusité le piano de la cuisine de la maison du temps libre à été enlevé.

Mise aux normes de la salle de l'ancienne école propose gracieusement aux enfants de l'ALAE.

Refection de l'éclairage de la salle du temps libre, remplacement des luminaires et mise en place d'un éclairage économique à leds.

Mise aux normes des blocs de secours

Pour l'année prochaine, nous envisageons de faire un échange de guirlandes lumineuses avec plusieurs villages.

Remise en état des chaussées communales (ex : l'impasse des Chênes).

SMECTOM:

Tous les habitants du village ont pu obtenir 1 bac gris (pour les ordures ménagères) et 1 bac à couvercle jaune (pour les papiers et plastiques)

La mairie a dépêché ses agents municipaux pour ceux qui n'avaient pas les moyens d'aller les récupérer.

Pour vous aider, nous vous donnons comme repère le calendrier des sorties des bacs du 1er semestre 2022, les lundis :

Bac gris		Bac Jaune:	
17 et 31 janvier	11 et 25 avril	10 et 24 janvier	4 Avril
14 et 28 février	9 et 23 mai	7 et 21 février	16 et 30 Mai
14 et 28 mars	20 juin	7 et 21 Mars	13 et 27 Juin

NOTRE COMMUNE

Projets 2022



Nos projets pour l'année 2022 sont nombreux, sécurité, embellissement, service collectif, rénovation, nous souhaitons que tous les habitants puissent profiter au maximum de leur village. Voici une liste, non exhaustive de ce que nous souhaitons mettre en place.

Sécurité dans notre commune

Mise en place de 2 feux tricolores

Embellissement du village :

Mise en place des bacs à fleurs, mise à disposition de ces bacs pour les habitants du village qui souhaiteraient en adopter un.

Service collectif :

Etude d'un parking de covoiturage sachant que nous aurons une rotation d'une vingtaine de bus d'ici peu de temps.

Installation de 2 bornes recharge pour voitures électriques.

Reouverture du chemin du Farnois.

Travaux :

Réfection de la voirie chemin du Barbié

Réfection et extension du trottoir route de Champagné.

Dévégetalisation du toit de l'église.

Remise en état du clocher.

Extension de l'archer municipal.

Mise en place des abribus.

Nous avons installé dans la mairie, une boîte à idées accessible à toute personne et nous remercions celles qui ont déjà fait des propositions intéressantes.

LE BUDGET DE LA COMMUNE

LE SAVIEZ-VOUS ?

Mieux comprendre un budget communal :

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. Beaucoup plus complexe qu'un budget ménager, le budget communal est à la fois un acte de prévision (c'est un programme financier qui évalue les recettes à encaisser et des dépenses à faire sur une année) et un acte d'autorisation (c'est un acte juridique qui autorise le maire à engager les dépenses votées par le conseil municipal).

Dans son sens global, il comprend 3 étapes :

Etape 1 : Le budget primitif, prévisionnel, compte les prévisions de recettes et de dépenses votées par les conseillers municipaux pour une année en fonctionnement et en investissement. C'est le seul budget qui lève l'impôt, il est donc particulièrement important : il doit tout prévoir. Le budget primitif, et le taux des impôts locaux, doivent être votés avant le 15 avril de chaque année, ou le 30 avril en cas d'élections municipales.

Etape 2 : Le budget supplémentaire permet de réajuster, en cours d'exercice, les prévisions du budget primitif, pour davantage de précisions. Il permet également de reporter les résultats de l'exercice de l'année écoulée (excédents, déficits ou reports de crédits) qui n'étaient pas connus au moment de l'établissement du budget primitif.

Le budget supplémentaire doit être voté avant la fin de l'exercice auquel il s'applique, c'est-à-dire avant le 31 décembre.

Il peut être voté plus tôt dans l'année, dès que les clôtures comptables sont connues, mais il ne peut être voté avant le compte administratif (30 juin).

Etape 3 : Le compte administratif permet de constater la réalisation du budget primitif et du budget supplémentaire, qui sont des budgets de prévisions. C'est un relevé exhaustif des opérations de recettes et de dépenses réalisées pendant l'exercice comptable. Il permet de juger de la bonne gestion de la commune (taux de réalisation des prévisions budgétaires, répartition des dépenses d'investissement, sous-estimation ou sur-estimation). Le compte administratif est sous la responsabilité du Maire. Le compte administratif doit être approuvé au plus tard le 30 juin de l'année qui suit cet exercice (le comptable municipal doit transmettre au maire le compte de gestion au plus tard le 1er juin).

Fonctionnement et investissement

Un budget communal ne fonctionne donc pas simplement comme une trésorerie, avec des entrées et des sorties : il résulte de l'équilibre comptable entre la section de fonctionnement et la section d'investissement, via ses capacités d'autofinancement. Il est donc formé de 2 sections :

• La section de Fonctionnement est de 997.733,72 € pour notre Commune.

Les dépenses sont constituées principalement des dépenses courantes d'exploitation, de la rémunération du personnel, des participations et subventions (on y retrouve notamment

les aides aux associations), et du remboursement des intérêts de la dette ;

Les recettes sont constituées des impôts locaux (taxe d'habitation et taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties), des concours financiers de l'Etat et aux collectivités (Région, Département, Métropole, CAF...), les participations des administrés aux coûts des services (crèches, restauration scolaire,...).

La section d'Investissement est de 407.448,47 € pour notre Commune : Cette section enregistre les opérations qui accroissent ou diminuent le capital de la collectivité. Cela correspond à la mise en œuvre du programme d'investissement décidé en conseil municipal et au remboursement du capital de la dette. Les dépenses d'investissement concernent les acquisitions (matériel, mobilier, véhicules) mais aussi la maintenance du patrimoine, les gros travaux, les opérations nouvelles, les programmes d'aménagement... et le remboursement du capital de la dette.

Les recettes sont les subventions d'investissement, les fonds de concours à recevoir, les ventes de terrains et d'immeubles, les emprunts, les versements du fonds de compensation de la TVA, l'autofinancement.

Vie de la commune Nos Agents

Les agents techniques Sébastien, Yoan, Jean-Luc et Johnny.
- Sébastien BOULAY habite Saint Jean de Verges, en poste depuis 2017

- Johnny PETIT habite Saint Jean de Verges, en poste depuis 2021
- Jean-Luc COFFE habite Saint Jean de Verges, en poste depuis 2013
- Yohan ROSALES habite Foix, en poste depuis 2018

1) Quel est votre meilleur souvenir à la mairie de Saint Jean de Verges ?

Johnny : Travailler avec une équipe très sympathique.

Sébastien : La prise de poste à la mairie.

Yohan : Le cadeau offert par la mairie à Noël 2020, un panier garni.

Jean-Luc : Travailler avec cette équipe dans cette bonne ambiance.

2) Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre travail à la mairie ? ?

Johnny : Mon intégration rapide dans l'équipe.

Sébastien : La polyvalence, ce n'est pas monotone.

Yohan : La diversification des tâches.

Jean-Luc : Le travail à l'extérieur, dans la nature, dans les espaces verts et aussi la polyvalence des missions.

3) Qu'est ce qui est le plus désagréable ?

Johnny, Sébastien, Yohan, Jean-Luc : Ramasser les déchets sauvages, les poubelles, les déjections canines et traiter les incivilités, est le plus pénible.

On a l'impression que notre travail est « saboté » et d'être traités comme des larbins par certains administrés.

4) Pouvez-vous citer une qualité de votre équipe ?

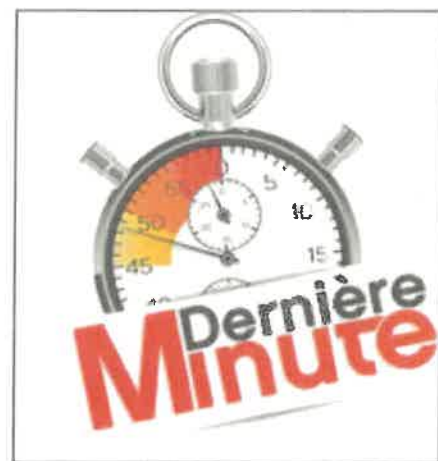
Johnny, Sébastien, Yohan, Jean-Luc : Bonne ambiance et autonomie.

L'équipe municipale : Notre très sympathique et efficace équipe technique fortement dévouée à notre commune œuvre pour votre bien-être en préservant, nettoyant et embellissant le village.

Ils remplissent avec beaucoup de rigueur les missions confiées par la mairie.

Leur travail mérite le respect de tous.

Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil possible.



Dernière minute

Campagne de vaccination

Il est encore temps de vous faire vacciner, de nombreux centres de vaccination sont ouverts. Vous pouvez vous faire vacciner en pharmacie ou chez le médecin, n'hésitez pas à prendre rendez-vous.

Défibrillateurs

Une formation sur l'utilisation des défibrillateurs sera proposée début 2022, son financement sera assuré par la mairie, nous invitons toutes les personnes intéressées à contacter la mairie.

Listes électorales 2022

Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 4 mars 2022 !

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ?

N'oubliez pas de vous inscrire.

Pour l'élection présidentielle, vous avez jusqu'au 4 mars 2022 pour le faire et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives

Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

Monsieur Guy MIRAMONT

Saint Jean De Verges

Maisc'était avant

Né en janvier 1930 à la Halte Barrière de St Jean de Verges, j'ai bien connu, dans ma prime enfance, de 1933 à 1939, ce qui se passait dans le village.

J'en ai encore quelques souvenirs. Nos milieux socio-économiques nous éloignaient de toute possibilité de culture. Tout au plus pouvions nous lire les ouvrages de la bibliothèque rudimentaire de l'école publique. Nous n'avions même pas la radio chez nous.

En classe, nous étions attentifs et respectueux de notre maîtresse. Les fautes à la dictée nous sanctionnaient d'une punition : réécrire plusieurs fois les mots bien orthographiés (les fameuses lignes).

Le jeudi la plupart d'entre nous allions au catéchisme.

Le reste du temps, en dehors des devoirs du soir, nous le passions à l'extérieur en jouant aux billes, à la marelle, à cache-cache ou aux indiens dans l'île alors boisée entre canal et Ariège, après le moulin.

Nous étions au fait des pratiques culturelles et des élevages. Sans le savoir, observateurs de tout ce qui se déroulait dans notre environnement, on faisait une étude du milieu avant l'heure. On savait tout de la vie du village.

La rue était à nous. Quasi nulle était la circulation automobile.

Ne passaient que des charrettes à bœufs et très peu d'attelages tirés par des chevaux.

On pouvait jouer à même la route qui alors était la Nationale 20.

Etant peu nombreux pour cause de dénatalité, on ne gênait point les artisans

qui acceptaient notre présence.

Citons le menuisier Baurès, le charron Bort, le tailleur Fournié et la meunière.

Au Vergès oeuvrait le forgeron et maréchal ferrant Estèbe qui nous autorisait à actionner son soufflet de

forge ; le spectacle du ferrage d'un cheval à son travail retenait notre attention.

Les boulangers Siret et Favre nous permettaient l'accès à leurs pétrins.

Au temps des cerises, on pouvait en déguster où nous voulions.

Pendant la belle saison, chaque soir après le dîner, les habitants sortaient leurs chaises devant leurs portes. Ils en profitaient pour bavarder, échanger entre eux et prendre du bon temps dans la fraîcheur du soir. Les enfants non admis à certaines conversations des adultes, en profitaient pour vagabonder, courir à droite et à gauche pour se chercher quelques occupations.

La suite de l'interview à lire sur le prochain Beil é Douma

Meilleurs
vœux
pour
2022

Madame le Maire et son équipe municipale vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2022.